

# ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

## École de musique locale de la commune Helperknapp



Commune  
de Helperknapp

Fiche d'inscription

Année scolaire 2024/2025

## Modalités d'inscription

### 1. Inscriptions

- **La date limite pour le renvoi de la fiche d'inscription pour l'année scolaire 2024/2025 est le dimanche 26 mai 2024.**
- Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.
- Est à considérer comme adulte: toute personne ayant atteint l'âge de la majorité au 31 août de l'année scolaire de référence.

### 2. Conditions d'admission générales

- Le nombre de **places étant limité pour tous les cours**, il sera tenu compte de la date de réception de l'inscription. La priorité sera donnée aux enfants.
- Pour les cours d'instrument, il est **obligatoire de disposer de l'instrument choisi**. Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.
- La **fréquentation des cours** de la formation musicale 1 jusqu'à la **formation musicale 4** (certificat de la division inférieure) **est obligatoire** pour suivre la formation instrumentale et vocale. L'**abandon du cours de formation musicale** au cours de l'année entraînera l'**arrêt obligatoire des cours individuels**.
- La fréquentation des cours de la formation musicale 5 jusqu'à la formation musicale 6 (diplôme de la division moyenne) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale et vocale en division moyenne.

### 3. Droits d'inscription

- Les factures seront adressées aux concernés lors du 1<sup>er</sup> trimestre. **Les droits d'inscription sont non remboursables.**
- **Aide étatique** (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): **Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site: <https://www.ugda.lu/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.**

## Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Éveil musical / Formation musicale / Pratique collective)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	- à partir du Cycle 1.2 de l'École Fondamentale (5 ans au 31.08)	<b>Judi</b> 15h00 - 16h00 ou <b>Samedi</b> 14h00- 15h00	gratuit	/
Éveil musical 3	- à partir du Cycle 2.1 de l'École Fondamentale (6 ans au 31.08)	<b>Lundi</b> 16h00 - 17h00 ou <b>Judi</b> 16h00- 17h00		
Formation musicale 1	- à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08)	<b>Lundi</b> 17h00 - 18h00 ou <b>Samedi</b> 8h30 - 9h30		100 €
Formation musicale 2	- avoir réussi l'année précédente	<b>Judi</b> 13h30 - 15h00 ou <b>Samedi</b> 11h30 - 13h00		
Formation musicale 3	- avoir réussi l'année précédente	<b>Samedi</b> 9h30 - 11h30		
Formation musicale 4	- avoir réussi l'année précédente	<b>Judi</b> 17h00 - 19h00		
Pratique collective instrumentale (Ensemble instrumental)	- à partir de la 2e année d'études à l'instrument	<b>Mercredi</b> 17h45 - 18h45		

**Pour les cours de formation musicale, le transport des élèves de la Maison Relais à l'École Fondamentale sera assuré.**

COURS INDIVIDUELS (Instruments)	
Cours	Conditions d'admission
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)	- à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.
Piano / Guitare classique / Guitare électrique	- à partir de la formation musicale 2 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		100 €
Inférieur 3 + 4	75 €	
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

Les cours collectifs et individuels auront lieu au **Campus Helperknapp, 3 an der Koll L-7414 Brouch** (Helperknapp).

## Inscriptions et informations utiles

La fiche d'inscription 2024/2025 est à envoyer à [inscriptions.helperknapp@ugda.lu](mailto:inscriptions.helperknapp@ugda.lu) du **13 mai jusqu'au 26 mai 2024**.  
Merci de bien préciser le nom de la commune dans l'objet du mail.

### Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA:

Céline Bizzaro: 22 05 58 - 31 / [celine.bizzaro@ugda.lu](mailto:celine.bizzaro@ugda.lu)

### Administration Communale de Helperknapp:

Christina Grohs: 28 80 40 - 701 / [Christina.Grohs@helperknapp.lu](mailto:Christina.Grohs@helperknapp.lu)

### Responsable locale:

Nadine Diedenhofen: [nadine.diedenhofen@ugda.lu](mailto:nadine.diedenhofen@ugda.lu)

**La rentrée scolaire aura lieu le mercredi 18 septembre 2024.**

## Fiche d'inscription 2024/2025

à renvoyer à [inscriptions.helperknapp@ugda.lu](mailto:inscriptions.helperknapp@ugda.lu) du 13 mai jusqu'au 26 mai 2024.

-> **Merci de bien préciser le nom de la commune dans l'objet du mail.**

**Les inscriptions nous parvenant après cette date ne pourront être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.**

Matricule national de l'élève																								
Prénom de l'élève	Nom de l'élève																							
Date de naissance																								
Le (la) soussigné(e)																								
Prénom et nom (parents/tuteurs)																								
Téléphone / GSM												E-Mail												
Rue et numéro																								
Code postal et localité																								
désire inscrire mon enfant <input type="checkbox"/>												désire s'inscrire <input type="checkbox"/>												

aux cours de musique suivants:

Éveil musical	Éveil musical 2 à partir du cycle 1.2 de l'École Fondamentale (5 ans au 31/08)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaire à préciser
	Éveil musical 3 à partir du cycle 2.1 de l'École Fondamentale (6 ans au 31/08)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaire à préciser
Formation musicale	Formation musicale 1 à partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31/08)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaire à préciser
	Formation musicale 2	<input type="checkbox"/>	_____	Horaire à préciser
	Formation musicale 3	<input type="checkbox"/>	_____	
	Formation musicale 4	<input type="checkbox"/>	_____	
Formation instrumentale	Instrument	<input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser
Pratique collective	Ensemble instrumental	<input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'École de musique de l'UGDA ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'École de musique de l'UGDA dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.